



FONDATION
INTERNATIONALE
POUR LES MONUMENTS
ROMAINS DE NÎMES
SOUS L'EGIDE DE LA FONDATION DE FRANCE



La Fondation Internationale pour les Monuments Romains de Nîmes

Les membres fondateurs

Au travers du mécénat collectif d'intérêt local et régional, ils participent au rayonnement culturel et patrimonial de la ville de Nîmes. Représentant au sein du Comité Exécutif, leur implication au sein de la Fondation est fidèle et forte.

BASTIDE **LE CONFORT MEDICAL**

Avec plus de 40 ans d'expérience dans la prise en charge des patients en prestation de santé à domicile, le groupe a été l'un des tout premiers en France à avoir développé cette activité au travers d'un réseau d'agences et de franchises accessibles au grand public. Implanté à Nîmes depuis 1977, cette marque devenue historique a souhaité participer, depuis 2017, à l'action de la Fondation Internationale pour les Monuments Romains de Nîmes en siégeant, en tant que membre fondateur, au sein du Comité Exécutif.

SAUR **(Société d'Aménagement Urbain et Rural)**

Fidèle à la Fondation Internationale pour les Monuments Romains de Nîmes depuis sa création en 1994. Ce groupe national est ancré dans les territoires où il s'est implanté, tissant ainsi des liens forts et de proximité avec ses acteurs locaux.

SAT **(Société d'Aménagement des Territoires)**

Créée en 1986, cette société d'économie mixte à capital majoritairement publique, a pour mission d'accompagner les collectivités territoriales dans leur politique de développement économique et urbain. Plus qu'un prestataire de service, elle s'inscrit en véritable partenaire des collectivités publiques dans la réalisation de leur projet d'aménagement du territoire.

LE COMITÉ EXÉCUTIF

Outil de gouvernance stratégique de la Fondation Internationale pour les Monuments Romains de Nîmes, il est composé de 3 collèges :

Représentants Collège A

Fondateurs :

- Vincent BASTIDE, Directeur Général du groupe Bastide Le Confort Médical
- Vincent PEGOUD, Directeur Général Délégué Centre-Est, SAUR
- Julien PLANTIER, Président de la Société d'Aménagement des Territoires

Représentant Collège B

Donateurs :

Michèle GÉURY BENEDITINI, Médecin

Représentants Collège C **Personnalités qualifiées :**

- Didier LAUGA, Président
- Georgina DUFOIX, Ancien Ministre

Administration Fondation :

- Christelle BONNES, Responsable mécénat
- Christelle MARTIN, Chef de projet

Fondation de France :

Réfèrent culturel

Créée en 1994 sous l'égide de la Fondation de France, la Fondation Internationale pour les Monuments Romains de Nîmes a pour objet de participer à la sauvegarde et à la promotion des sites romains prestigieux de la ville de Nîmes comme l'amphithéâtre mais aussi de participer à la restauration de pièces archéologiques destinées au Musée de la Romanité. Parmi les mieux conservées du monde romain, considérablement fragilisées par le temps, les travées des Arènes nécessitent aujourd'hui, une campagne de restauration de très grande envergure. Après la mise en valeur des façades de la Maison Carrée, la restauration des Arènes ainsi que celle des collections archéologiques destinées au Musée de la Romanité sont les nouveaux appels à projets de la Fondation Internationale pour les Monuments Romains de Nîmes.



"Sauvegarder nos monuments, afin de permettre aux générations futures de continuer à faire perdurer ce patrimoine romain exceptionnel que nous avons reçu en héritage, est un devoir et une priorité pour la Ville de Nîmes depuis de nombreuses années. Je suis fier que la Fondation nous accompagne dans cette démarche depuis 1994, je la remercie aujourd'hui pour son soutien et sa contribution pour le chantier monumental de restauration de notre Amphithéâtre antique, qui a débuté en 2009 et se poursuivra jusqu'en 2034."

Jean-Paul FOURNIER
Maire de Nîmes



"Un ensemble monumental romain aussi important, que celui que conserve Nîmes, représente une charge considérable pour la collectivité qui en a la charge. La Fondation, en mobilisant des soutiens et récoltant des fonds a pour objectif de soutenir activement et durablement la Ville de Nîmes dans sa volonté de protéger, restaurer et transmettre cet héritage exceptionnel aux générations futures."

Didier LAUGA
Président de la Fondation Internationale pour les Monuments Romains de Nîmes
Ancien Préfet du Gard



"La Fondation vous donne la possibilité de participer à un grand élan de solidarité vers les monuments romains de Nîmes, manifestant ainsi notre gratitude aux bâtisseurs qui nous ont précédés et notre confiance en ceux qui vont nous succéder."

Georgina DUFOIX
Ancien Ministre

Le patrimoine romain de Nîmes

Un héritage à conserver et à transmettre

Les Arènes

L'amphithéâtre de Nîmes est l'un des mieux conservés du monde romain. Occupé sans interruption depuis sa construction, il offre aujourd'hui son cadre prestigieux à des rendez-vous culturels et festifs majeurs. Afin d'assurer la préservation de ce joyau antique, la ville a entrepris une immense campagne de restauration. Le chantier est à l'œuvre jusqu'en 2034.



Fin du 1^{er} siècle apr. J-C



An 2-4 apr. J-C

La Maison Carrée

Ce temple gallo-romain est un témoignage quasi unique de cette période de l'antiquité, puisqu'il nous est parvenu intact. Il était dédié aux héritiers d'Auguste, Caius et Lucius Caesar, "princes de la jeunesse". Quatre années de restauration et 44000 heures de travail ont récemment donné un nouveau souffle à l'édifice.

La Tour Magne

Elle est la principale tour du rempart construite par les romains autour d'une première tour celte, elle est l'un des symboles de la présence romaine à Nîmes. Visible de loin, véritable signal de la ville, la tour octogonale s'élevait alors en son point culminant. Dans l'Antiquité, elle possédait un niveau supplémentaire.



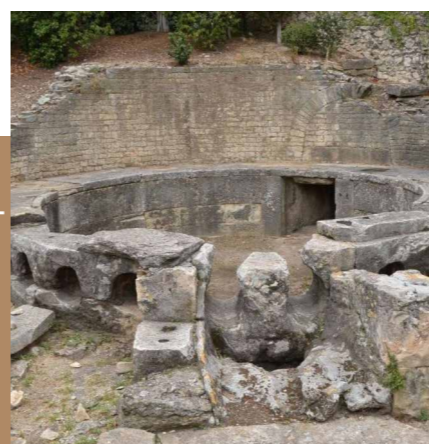
An 16-15 av. J-C

Le Temple de Diane

Intégré à l'Augusteum, sanctuaire consacré à l'Empereur et sa famille, il jouait sans doute un rôle dans les célébrations du culte dynastique. L'attribution à Diane, déesse de la chasse, est sans fondement historique.



Dès 25 av. J-C



Milieu du 1^{er} siècle apr. J-C

Le Castellum Aquae

Ce bassin de répartition de l'eau alimenté par l'aqueduc de Nîmes dont fait partie l'illustre Pont du Gard permettait d'approvisionner toute la ville. Dix tuyaux en plomb assuraient la distribution dans les différents quartiers. C'est un signe du confort qu'offrait la ville antique, et une démonstration du savoir-faire des ingénieurs romains.

La Porte Auguste

Cette porte, l'une des principales du rempart romain, était implantée sur la Via Domitia. De cette entrée monumentale subsistent deux grandes arcades, pour le passage des véhicules, et deux plus petites, réservées aux piétons. L'empereur Auguste a offert à Nîmes la fortification romaine qui courait sur 6 km.



An 16-15 av. J-C



An 16-15 av. J-C

La Porte de France

Elle comporte une seule arcade. À l'époque romaine, elle possédait un niveau supplémentaire et était flanquée de deux tours. La Porte de France était placée sur le passage d'une voie antique allant de Nîmes au comptoir d'Espéran (près de Saint-Gilles).

La Maison Carrée de Nîmes

Candidate au patrimoine mondial



La Ville de Nîmes conserve l'un des héritages les plus complets de la civilisation romaine; ville et colonie développée par Auguste au début de notre ère, elle déploie un ensemble exceptionnel de monuments antiques dont la Maison Carrée, temple dynastique impérial figurant parmi les mieux conservés du monde romain.



Dans un état de conservation remarquable, la Maison Carrée offre au monde un exemple éminent, d'une architecture illustrant une période de l'Histoire, témoignage important et précoce, de la diffusion du culte impérial dans les provinces de l'Empire sous le Principat d'Auguste. Véritable témoin de la grandeur de notre cité, et marque puissante de son appartenance au pouvoir de Rome, ce chef d'œuvre d'architecture antique a traversé les siècles pour nous parvenir quasiment intact avec toute la beauté et la symbolique spécifique de son décor.

Dès 2006, la Ville de Nîmes, sous le contrôle scientifique et technique des services de l'État, a réalisé avec toutes les précautions requises une restauration complète de la Maison Carrée. En plus de la protection du monument, cette mise en valeur permet aujourd'hui aux Nîmois et aux visiteurs du monde entier de pouvoir contempler et découvrir toute l'importance de cet édifice au regard de l'Histoire.

Actuellement, la Ville de Nîmes travaille, avec l'ensemble de ses services, le soutien des populations locales et de l'État, son dossier de candidature au Patrimoine Mondial de l'UNESCO. Aujourd'hui, le



travail accompli est important et la volonté de la ville de Nîmes est très forte de présenter la Maison Carrée de Nîmes aux instances internationales pour proposer son inscription sur la liste du Patrimoine mondial. Cette inscription serait, avec l'aboutissement de longues années de travail, un signal fort adressé aux générations présentes et futures qui souhaitent passionnément continuer à préserver ce patrimoine de l'humanité.



Détail de la frise ornée de rinceaux de feuilles d'acanthé



Le film de la restauration

Exemples de financement

Contribution de la Fondation Internationale pour les Monuments Romains de Nîmes aux opérations de restauration et protection du patrimoine nîmois.



La Maison Carrée

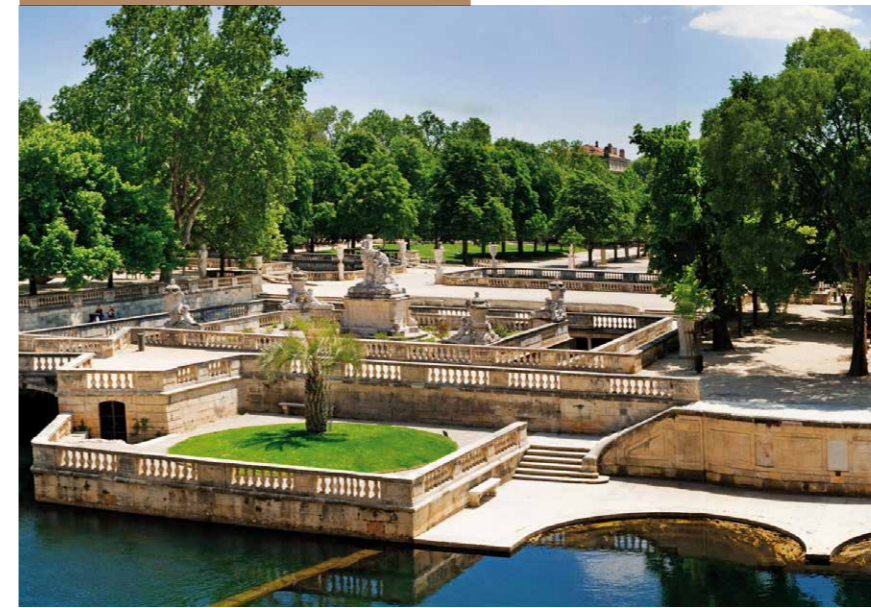
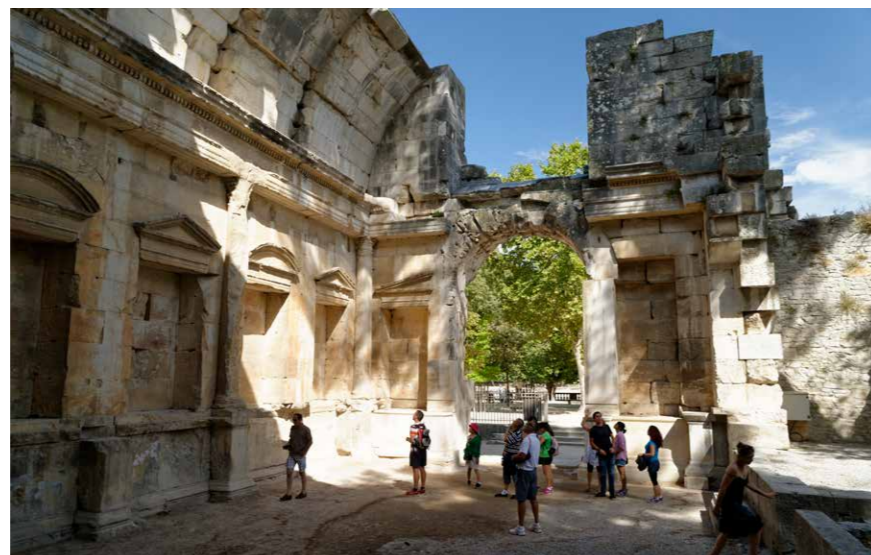
Coût total de la restauration des façades : **2747750€ HT**

Étude préalable de restauration de la Maison Carrée : **30489€ HT**

Financement de la Fondation Internationale pour les Monuments Romains de Nîmes pour cette opération : **329730€ HT** (12% du prix HT des travaux)
Façade Sud : **47730€ HT**
Façade Ouest : **96000€ HT**
Façade Est : **90000€ HT**
Façade Nord : **96000€ HT**

Temple de Diane

Restauration et mise en sécurité : **256163€ HT**
Participation de la Fondation : **182938€ HT**



Jardins de la Fontaine

Reproduction de statues sur la promenade basse : **20294€ HT**

Les Arènes

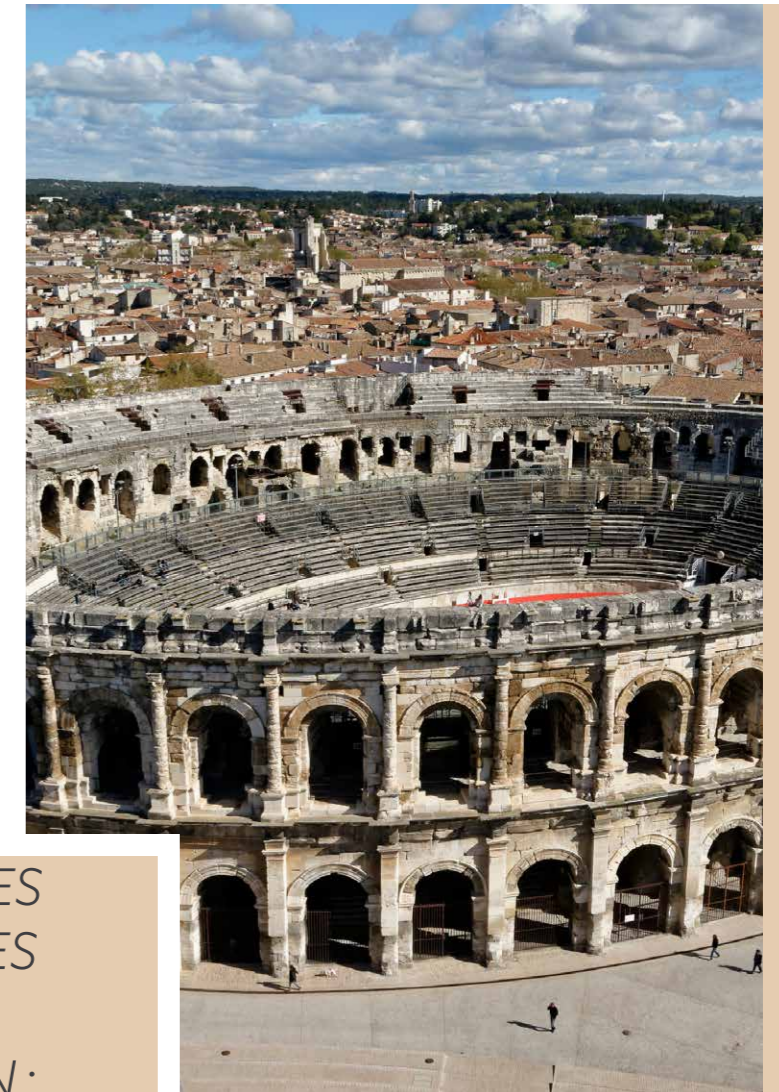
Restauration des travées 48 à 53 (2009-2015)
Coût des travaux : **1315000€ HT**

Restauration de la travée 50
Coût des travaux : **260000€ HT**
Participation de la Fondation : **31200€ HT** soit 12% du montant HT des travaux.

Restauration des travées 43 à 48 (2017-2018) et 53-57 (2018-2019) :
Coût des travaux : **4441913€ HT**
Participation de la Fondation : **200000€ HT** soit 4,5% du montant HT des travaux.

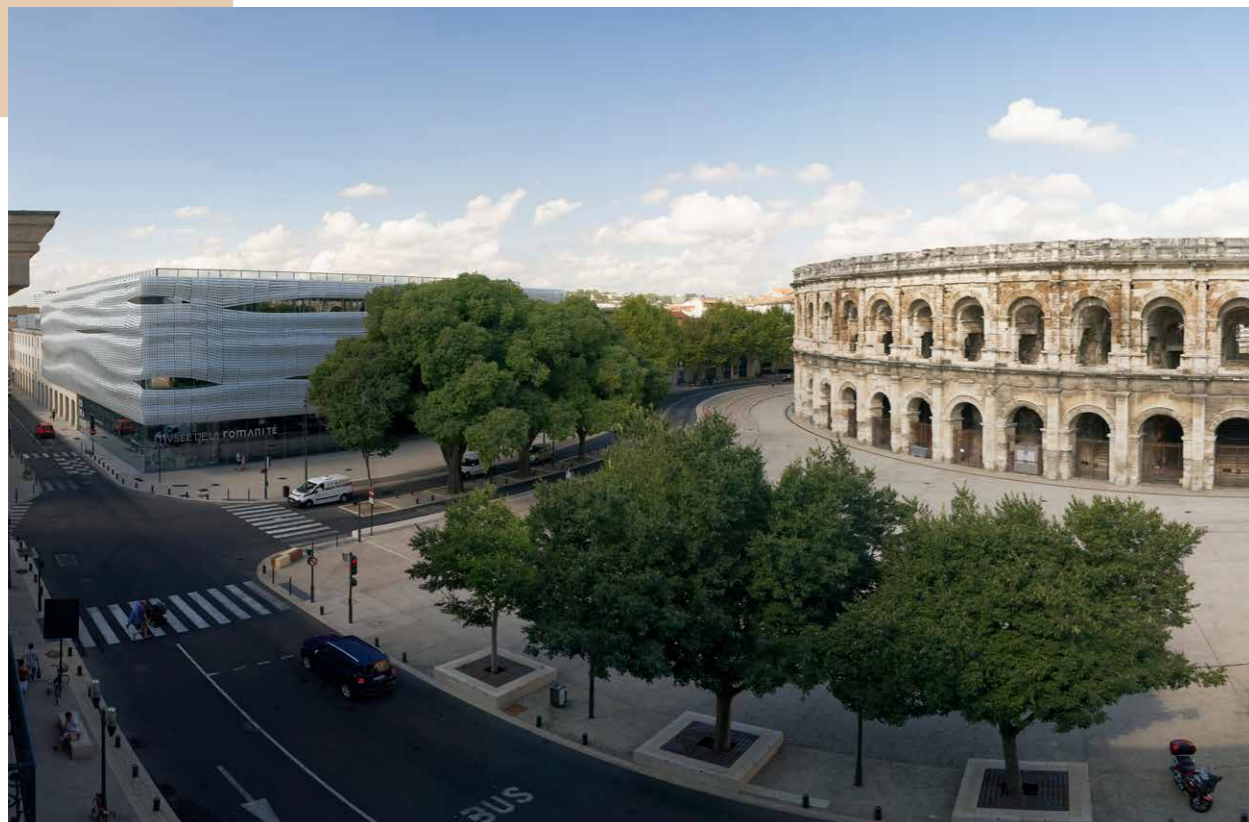
Restauration des travées 58 à 11 (2021-2023)
Coût des travaux : **8023575€ HT**
Participation de la Fondation : **250000€ HT** soit 0,3% du montant HT des travaux.

MONTANT TOTAL DES ACTIONS SOUTENUES PAR LA FONDATION DEPUIS SA CRÉATION : 1054162€



Le musée de la Romanité

Face aux arènes bimillénaires, en plein cœur de ville, le musée de la Romanité – lieu de vie et de culture ouvert sur le monde – a ouvert ses portes le 2 juin 2018 illustrant ainsi la volonté de la ville de préserver son exceptionnel patrimoine pour le partager avec le monde entier et le transmettre aux générations futures.



Le musée dépasse la simple fonction d'exposition, il est conçu comme une porte d'entrée pour la compréhension de la ville et de son histoire. L'influence romaine sur l'écriture architecturale et urbaine de la ville a profondément influencé Nîmes qui s'est toujours construite en parfaite harmonie avec son passé. Ce qui caractérise Nîmes, c'est ce parallèle entre le cadre historique omniprésent dans le quotidien des nîmois, et la grande modernité de la ville.

À la fois musée innovant, jardin méditerranéen et lieu de vie, le Musée de la Romanité est l'un des plus grands projets architecturaux et culturels contemporains en France.

Il abrite une collection archéologique (5000 œuvres exposées sur 25000 pièces que compte la collection) et invite à une expérience historique unique à travers 25 siècles d'histoire à la faveur d'une muséographie immersive (réalité augmentée, technologies audiovisuelles monumentales...).

L'architecte Élisabeth de Portzamparc a instauré un dialogue architectural entre deux bâtiments séparés par 2000 ans d'histoire. Enveloppé dans sa façade de verre translucide rappelant une mosaïque, les ondulations souples du musée, drapées sur l'horizon, tout en légèreté, font face à la verticalité des arcs des Arènes, à sa masse imposante solidement ancrée dans le sol. Sa façade comme sa structure intérieure vitrée laissent apparaître par transparence et jeu de perspectives le riche patrimoine nîmois, (son splendide fragment du fronton qui figurait à l'entrée

du sanctuaire de la source, des colonnes, différentes œuvres du parcours muséographique et l'amphithéâtre bimillénaire qui lui fait face).

Habitants et visiteurs le traversent chaque jour le long d'une rue intérieure, suivant le tracé de l'ancien rempart augustéen, pour se reposer dans son jardin archéologique. A la fois jardin public et arboretum du passé nîmois, cet espace végétal offre un large éventail de la flore nîmoise telle qu'elle s'est installée au fil des époques. Décliné par niveaux, comme des strates sédimentaires, le jardin est structuré en trois niveaux correspondant aux grandes phases présentées dans le musée : gaULOISE, romaine et médiévale. Depuis le toit terrasse, les visiteurs peuvent admirer la vue à 360° sur la ville et ont tout le loisir de profiter de la librairie, se retrouver entre amis, se détendre au café ou au restaurant orchestrés par un chef étoilé (2 étoiles Michelin).



Le film de présentation du musée



Restauration d'œuvres du musée

La Fondation Internationale pour les Monuments Romains de Nîmes apporte également son soutien aux œuvres archéologiques conservées au musée de la Romanité. En choisissant de financer partiellement ou intégralement le coût d'une restauration d'une œuvre, vous contribuez à l'enrichissement des collections du musée de la Romanité et à la sauvegarde, au bénéfice des générations futures, de ce patrimoine dont nous sommes les gardiens. Voici quelques exemples des pièces des différentes collections restaurées.

Montant total des restaurations d'œuvres présentées : 74 700 €

**Participation de la Fondation : 40 000 €
soit 53,5% du coût total des restaurations d'œuvres.**

COÛT 1500 €



TÊTE D'APOLLON EN BRONZE

Ce beau visage juvénile, aux proportions très équilibrées, au modelé lisse et ferme, dont il émane une remarquable harmonie générale, n'est pas un portrait mais la représentation idéalisée d'une divinité. Les cavités visibles sur le front laissent penser que des ornements exécutés dans un métal précieux étaient rapportés sur la tête dans l'Antiquité : il pourrait s'agir d'une couronne de lauriers, ce qui permet d'identifier le dieu Apollon. L'étude stylistique nous autorise à attribuer cette œuvre à l'époque augustéenne.

Les opérations de restauration programmées sur la tête d'Apollon ont consisté en une stabilisation préalable du métal, un dégagement de l'épiderme suivi d'une protection de l'ensemble.

MONUMENT FUNÉRAIRE D'UN COUPLE DE NOTABLES ROMAINS NÎMOIS

Découvert à Nîmes en 1823 dans le quartier situé au nord des Arènes, ce monument funéraire est celui de "Licinia Flavilla, flaminique d'Auguste" et de son époux "Sextvs Adgennivs Macrinvs, tribun de la VI^e Légion Victrix, quattuorvir-juge, pontife et préfet des ouvriers". Les portraits des deux époux sont sculptés dans une niche en forme de conque, au-dessus de leurs épitaphes. En dépit de son bon état de conservation, ce monument funéraire a nécessité des reprises assez importantes de restaurations anciennes ainsi qu'un nettoyage de l'ensemble de sa surface.



COÛT 2500 €

COÛT 500 €



LAMPE EN BRONZE

Cette lampe en bronze, richement ornée, est la seule de ce type présente dans la collection du Musée archéologique de Nîmes. De provenance inconnue, elle a sans doute été fabriquée en Italie. Son abondante ornementation zoomorphe (deux têtes de lion et un rongeur), l'élégance de son anse végétalisée, en font un objet sophistiqué que l'on peut comparer à des exemplaires découverts à Pompéi. Bien qu'elle ne présente pas de véritable urgence sanitaire, cette lampe a été soumise à une stabilisation préalable du métal, un dégagement de l'épiderme, suivi d'une protection de l'ensemble.

LA FRISE DES AIGLES

Appartenant assurément à un édifice public de la cité antique, cette frise romaine a conservé neuf fragments. Le motif décoratif de la frise est constitué par de lourdes guirlandes de feuilles de laurier dont les extrémités sont soutenues par des aigles. Toutes les têtes des oiseaux ont été martelées.

La restauration a comporté un important nettoyage de l'épiderme du marbre.



COÛT 20 000 €

COÛT 300 €



PETITE CRUCHE EN VERRE BLEU

Cette petite cruche en verre bleu a été fabriquée selon la technique du verre soufflé à la volée, et elle peut être datée du I^{er} siècle de notre ère. Ayant fait l'objet de restaurations anciennes qui nuisent à sa lisibilité, elle a été dé-restaurée, puis nettoyée, consolidée, sa surface protégée et l'ensemble stabilisé.

COÛT 2000€



CHAPITEAU CORINTHIEN

Provenant du site de la Fontaine. Marbre. Début du II^e siècle.

CHAPITEAU À TÊTES

Découvert à Nîmes, dans le quartier des Carmes. Calcaire. I^{er} siècle.



COÛT 3000€

COÛT 3000€



MONUMENT FUNÉRAIRE

Orné d'un bas-relief représentant une scène de labour. Provenance : Nîmes. Calcaire. Époque romaine.

AUTEL AUX LARES AUGUSTES

Offert par les prêtres de la Fontaine d'Eure. Provenance : site de La Fontaine. Calcaire. Époque romaine.



COÛT 2000€

COÛT 300€



URNE FUNÉRAIRE EN VERRE

Découverte à Nîmes en 1867 en bordure de la voie Domitienne, cette urne à double anse qui a conservé son couvercle appartient à l'abondante collection d'urnes funéraires en verre soufflé du Musée archéologique. Une vitrine a été spécialement conçue pour la présentation de ces objets très esthétiques dans le Musée de la Romanité. Cette urne a fait l'objet d'un nettoyage, d'une consolidation, d'une protection de surface et d'une stabilisation.

OSCILLUM EN MARBRE

Les oscilla sont des disques sculptés de bas-reliefs sur chaque face, qui étaient suspendus sous les péristyles des maisons romaines. Leur décor appartient souvent au registre dionysiaque, faisant référence au théâtre (satyres, silènes, ménades, instruments de musique, masques de théâtre...). Sur une face on observe deux masques de théâtre masculins, l'un barbu, l'autre lisse, sous une branche d'arbre, accompagnés d'une flûte de pan et d'un tambourin (ou d'un miroir), sur l'autre face un masque féminin coiffé d'un voile. La restauration de cet objet a consisté à ôter l'anneau en fer dont il a jadis été pourvu et dont la corrosion a diffusé une tache de rouille dans le marbre.



COÛT 1000€

COÛT 300€



PYXIDE EN OS À MOTIFS FIGURÉS

Découverte à Nîmes en 1910, cette petite boîte en os, fragmentaire, a néanmoins conservé quelques éléments d'un remarquable décor figuré représentant deux amours. Ce type d'objets était produit en Italie ou en Égypte. La restauration de cette pyxide a consisté en la reprise de collages anciens et en une proposition de présentation propre à évoquer la morphologie complète de l'objet (plexiglass par exemple).

LA MOSAÏQUE DE ST-CÔME

Découverte en 1890 sur la commune de Saint-Côme (Gard), cette mosaïque mesure 3,40 m sur 1,98 m. Un grand losange décoré d'une savante composition de méandres est inscrit dans un tapis central rectangulaire. L'ensemble est entouré d'une triple bordure composée de filets, de dents de loup et de postes. Cette mosaïque s'inscrit dans les productions précoces du Haut-Empire.



COÛT 38300€

COÛT 300€



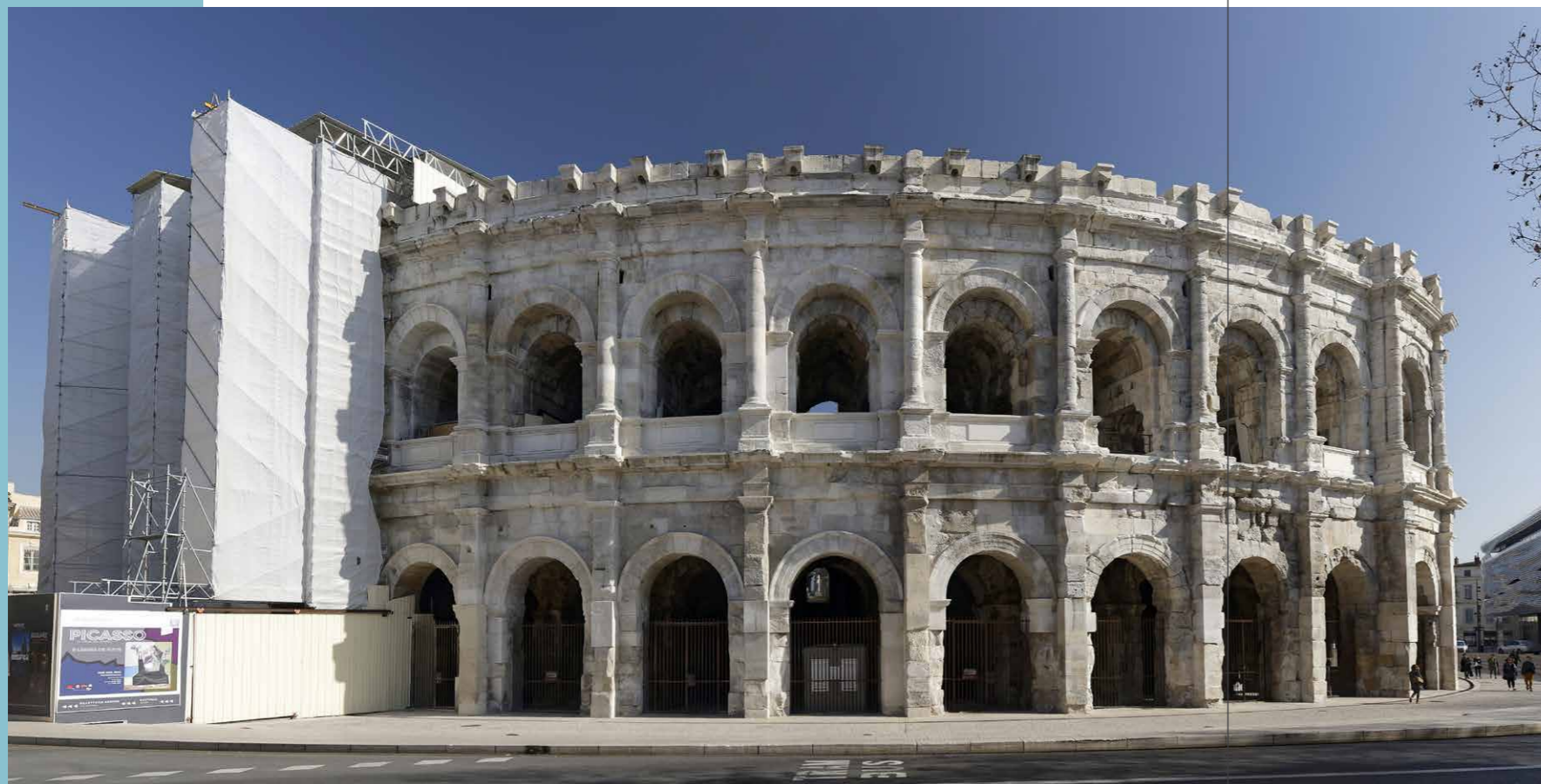
AIGUIÈRE (OU ŒNOCHOË) EN ARGENT

Petite cruche très raffinée en argent et ornée d'un médaillon représentant Apollon appuyé contre un laurier et la muse de la musique Terpsichore qui tient une lyre. Son anse est ornée de spirales. Des godrons soulignent le col, l'épaule et la base de la panse ainsi que le pied annulaire. Cette œnochoë a d'abord fait l'objet d'une dé-restauration puis son épiderme a été dégagé et l'ensemble protégé.

La restauration des Arènes de Nîmes

Un chantier d'envergure pour restaurer la pierre fragilisée par le temps.

Parmi le mieux conservé du monde romain mais considérablement fragilisé par le temps, l'amphithéâtre de Nîmes nécessite aujourd'hui une campagne de restauration de très grande ampleur.



Les Arènes de Nîmes : un joyau de l'architecture antique

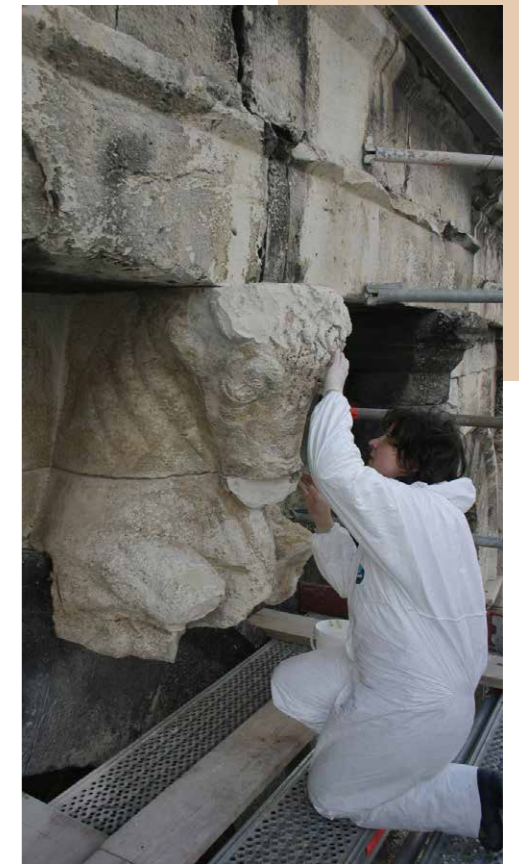
Magnifique témoignage du savoir-faire des bâtisseurs romains, l'amphithéâtre de Nîmes compte parmi le mieux conservés au monde. Construit à la fin du I^{er} siècle après J.-C., il se situait à l'origine à l'intérieur du rempart ceinturant la ville qu'il dominait de ses 21 mètres.

Pouvant accueillir jusqu'à 24000 spectateurs lors des combats de gladiateurs ou des chasses d'animaux sauvages, le monument était doté dans sa partie supérieure d'un *velum*, immense toile tendue, pour protéger le public du soleil et des intempéries.

Composé de 60 travées en pierres calcaire extraites des carrières voisines de Barutel et de Roquemaillère, l'amphithéâtre romain mesure 133 mètres de long par 100 mètres de large. Son entrée principale est ornée de deux monumentaux avant-corps de taureaux en pierre sculptée surmontés d'un chapiteau et encadrés de colonnes.

À la chute de l'Empire romain, l'amphithéâtre fut utilisé régulièrement au fil des siècles, ce qui assura sa conservation. Il devint successivement forteresse puis ville fortifiée au Moyen-Âge jusqu'au dégagement des habitations qui l'entourait en 1809. Classé Monument Historique dès 1840, il fit l'objet de régulières campagnes de restauration jusqu'à nos jours.

Monument vivant, visité chaque année par des milliers de visiteurs venus du monde entier, l'amphithéâtre est toujours au cœur des grands événements qui font vibrer la ville de Nîmes, et offre un cadre prestigieux aux concerts, spectacles taurins, Grands Jeux Romains...





UNE GRANDE CAMPAGNE DE RESTAURATION

Ce chantier est sans nul doute le plus considérable entrepris en France sur un édifice antique de cette ampleur. Un diagnostic général réalisé en 2005 puis en 2015 à l'initiative de la Ville de Nîmes et du Ministère de la Culture a permis de mettre en évidence l'importance des dégradations subies au fil des ans, dues pour l'essentiel à l'infiltration des eaux pluviales.

L'ingénieux système d'évacuation conçu par les Romains a en effet été largement dégradé par les modifications apportées au cours des siècles. Lorsque les pierres sont imbibées d'eau, elles perdent 30 à 40% de leur résistance; ce qui peut provoquer un éclatement, entraînant la fragilisation de certains voûtes, de la résistance

de certains piliers et développant des altérations biologiques (algues, mousses, lichens...). Avec la disparition des gradins antiques, ces phénomènes se sont accentués et il est donc apparu indispensable de restaurer considérablement l'ensemble du monument, de consolider et réparer chacune des 60 travées.

Pour ce chantier, trois études ont été alors menées en parallèle. Une étude archéologique afin d'approfondir la connaissance de l'histoire des Arènes; une étude mécanique afin de mieux connaître le comportement des pierres et d'élaborer une stratégie cohérente; et une étude de restauration générale afin de protéger le monument, le consolider, le sécuriser et le mettre en valeur.

La restauration actuelle consiste ainsi, dans le plus grand respect de l'amphithéâtre, à nettoyer l'épiderme de la pierre, réparer les parties dégradées ou disparues par des greffes de pierres, des ragréages avec un mortier spécifique reproduisant l'aspect de la pierre ou l'injection des coulis de chaux pour combler fissures et vides dans la maçonnerie. Il s'agit avant tout de respecter l'histoire du monument, sans chercher à reconstituer ce qu'il était à l'origine. Lorsque cela le justifie et qu'il est impossible d'agir autrement, les blocs altérés sont remplacés par des pierres taillées sur mesure, extraites de la Carrière de Barutel, une des carrières romaines qui servirent à produire les blocs de l'édifice. Les garde-corps et bordures de corniche, disparues pour la plupart, seront restitués pour garantir la protection des publics et limiter les dégradations occasionnées par la pluie.

Ce chantier de grande envergure débuté en 2009 et programmé jusqu'en 2034 nécessite le concours pérenne des collectivités territoriales, de l'État mais aussi de toutes celles et ceux, particuliers et entreprises, qui souhaiteront s'engager pour la sauvegarde de ce monument emblématique du patrimoine nîmois.

En préservant notre patrimoine, nous transmettons aux générations futures ce que nous avons reçu en héritage.

DANS UN MONDE EN ÉVOLUTION CONSTANTE, LE PATRIMOINE EST UN FACTEUR DE STABILITÉ ET D'IDENTITÉ...

CALENDRIER

2009-2012

Restauration de la travée 49
Première travée expérimentale

2012-2015

Restauration des travées 50 à 53

2014-2017

Élaboration d'un diagnostic sanitaire et archéologique pierre à pierre

2017-2018

Restauration des travées 43 à 48

2018-2020

Restauration des travées 54 à 57

2020-2021

Restauration des travées 58 à 01

2021-2022

Restauration des travées 02 à 06

2022-2023

Restauration des travées 07 à 11

FINANCEMENT

Coût global des travaux:

54 M d'€ HT

Participation:

- Ministère de la Culture: 40%
- Région Occitanie: 20%
- Département du Gard: 10%
- Nîmes Métropole: 4%
- Ville de Nîmes et Fondation Internationale pour les Monuments Romains de Nîmes: 26%

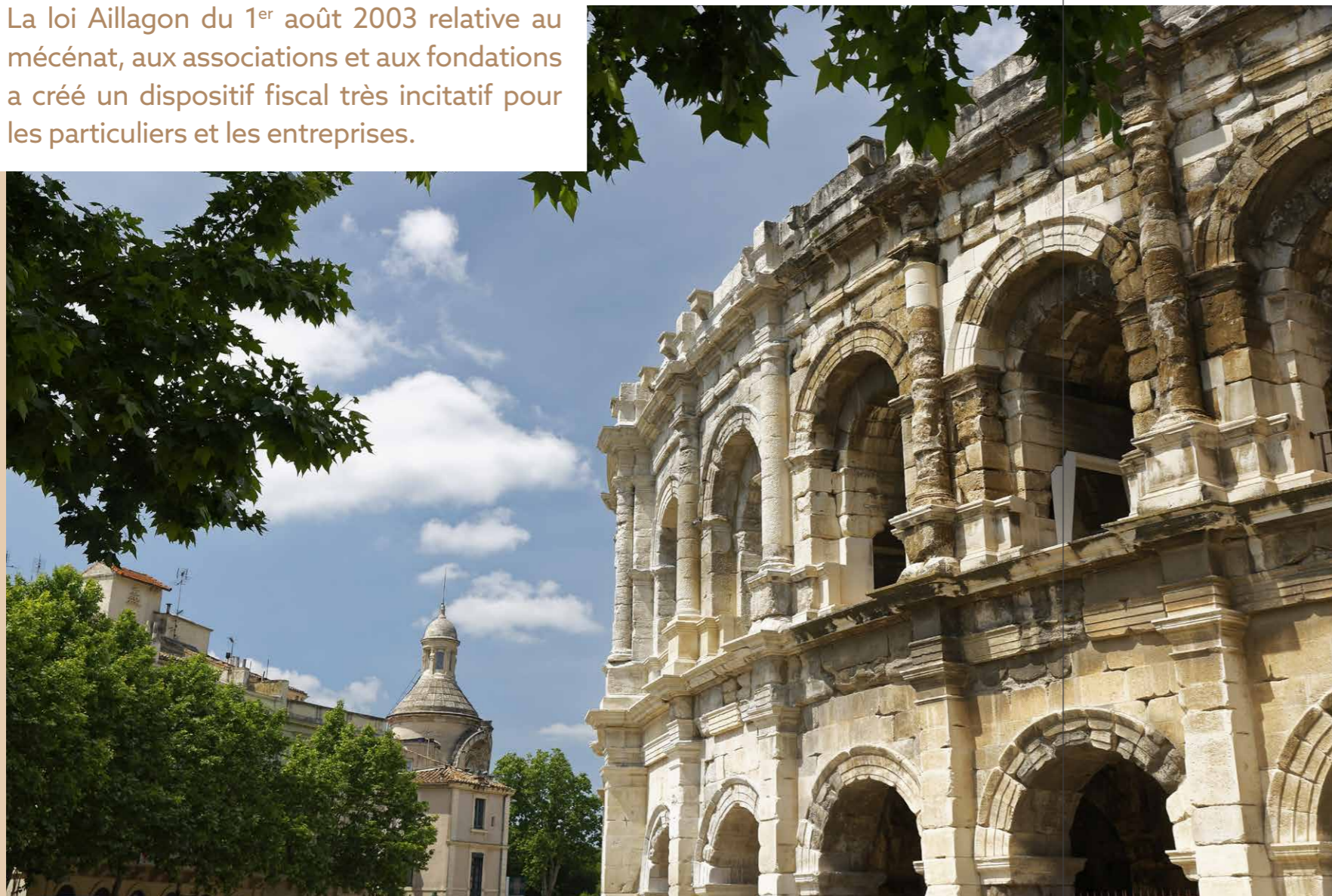


Le film *Les arènes, un diagnostic pour l'avenir*

Entrez dans le cercle des donateurs

Le mécénat est un acte simple, à la portée de tous.

La loi Aillagon du 1^{er} août 2003 relative au mécénat, aux associations et aux fondations a créé un dispositif fiscal très incitatif pour les particuliers et les entreprises.



Pour les particuliers

En complément des avantages fiscaux, le mécénat peut être un moyen d'associer votre don et votre identité à la promotion des monuments historiques de la ville de Nîmes. Afin de remercier les bienfaiteurs pour leur participation à la restauration d'une œuvre ou à celles des travées de l'amphithéâtre, la fondation a souhaité associer leur identité sur les supports de communication du projet soutenu ainsi que sur les panneaux portant l'inscription des différents donateurs. La fondation demandera l'autorisation aux personnes concernées avant la publication officielle de la liste. Les bénéficiaires pourront également obtenir différentes invitations (vernissages, visites privées d'expositions ainsi que le catalogue correspondant).

(vernissages, visites privées d'expositions, mise à disposition des catalogues d'expositions, invitations lors de soirées privées en relation avec le projet soutenu, etc.).

- **Profiter** des retombées presse associées à l'opération soutenue.

UN VECTEUR DE COMMUNICATION INTERNE

Le mécénat permet à votre entreprise de sensibiliser vos salariés autour de causes d'intérêt général qu'elle soutient. Les salariés de votre entreprise peuvent également avoir un rôle à jouer dans la définition, la mise en place et la gestion du mécénat d'entreprise et à travers cela, renforcer la cohésion, l'esprit d'équipe et la fierté de travailler au sein d'une entreprise impliquée dans le mécénat.

UN ENRICHISSEMENT MUTUEL

Si le mécénat est un moyen de communication, il ne se limite pas à ce seul aspect. De nombreuses entreprises assignent certes à leur politique de mécénat des objectifs en termes de communication, mais le mécénat peut produire bien d'autres effets. La pratique du mécénat permet aux entreprises de rencontrer leurs partenaires habituels, pouvoirs publics, collectivités territoriales, collaborateurs, clients, dans un contexte nouveau, riche en occasions de dialogues et d'échanges. En rejoignant la Fondation Internationale pour les Monuments Romains de Nîmes, vous contribuerez à une belle aventure culturelle et au rayonnement de la richesse patrimoniale de Nîmes. Vous valoriserez votre image de marque qui s'associe à la conservation et la mise en valeur d'un patrimoine prestigieux. Vous affirmez vos valeurs et mettez vos compétences au service de l'intérêt général en soutenant le développement culturel local. Vous élaborerez une communication interne en fédérant vos collaborateurs autour de projets citoyens.

Pour les entreprises

Un moyen idéal pour communiquer autrement. En plus des avantages fiscaux, le mécénat peut être un moyen de communiquer de manière originale et de mobiliser différemment vos salariés ou partenaires.

COMMUNICATION EXTERNE PAR LA MISE EN VALEUR DE SON HISTOIRE ET DE SON IMAGE

- **Associer votre identité** sur les supports de communication du projet soutenu grâce à une forte visibilité sur les communiqués, dossiers de presse, en lien avec le ou les monuments concernés ainsi que les panneaux descriptifs de chantiers de restauration et la liste des mécènes.
- **Bénéficier d'invitations spécifiques** aux opérations de relations publiques

Dispositions fiscales proposées aux donateurs

Les dons versés sont déductibles de l'impôt sur les sociétés (IS), de l'impôt sur les revenus (IR) et de l'impôt sur la fortune immobilière (IFI).

• Vous êtes une entreprise • Vous êtes un particulier

DON VERSÉ	COÛT APRÈS DÉDUCTION DE LIS
5 000€	2 000€
25 000€	10 000€
50 000€	20 000€

LE MÉCÉNAT D'ENTREPRISE Rappel de la législation (Source Fondation de France)

Les entreprises bénéficient d'une réduction d'impôt égale à 60% du montant de leur don, dans la limite de 5 pour mille (0,5%) de leur chiffre d'affaire annuel hors taxe. Si ce plafond est dépassé, l'excédent est reporté successivement sur les 5 exercices suivants et ouvre droit à la réduction d'impôt dans les mêmes conditions, après prise en compte des versements de l'exercice. Les fonds sous l'égide de la Fondation de France sont gérés dans les mêmes conditions et avec les mêmes privilèges fiscaux et patrimoniaux que les fondations reconnues d'utilité publique.

DON VERSÉ	COÛT APRÈS DÉDUCTION DE L'IR	COÛT APRÈS DÉDUCTION DE L'IFI
100€	34€	ou 25€
500€	170€	ou 125€
1 000€	340€	ou 250€

LA DÉFISCALISATION DES DONNS Rappel de la législation (Source Fondation de France)

Le don à une œuvre d'intérêt général ou d'utilité publique ouvre droit à la réduction d'impôt égale à 66% du montant du don, dans la limite de 20% du revenu imposable. Si le plafond est dépassé, l'excédent est reporté sur les 5 années suivantes et ouvre droit à une réduction d'impôt dans les mêmes conditions. En cas de nouveaux versements au titre des années suivantes, les excédents les plus anciens sont retenus en priorité. La réduction d'IFI (Impôt sur la Fortune Immobilière) au titre des dons à des fondations retenues d'utilités publiques ou à certains organismes limitativement énumérés par la loi est de 75% des montants donnés, plafonnée à 50 000 euros par an. Il n'est pas possible de cumuler l'IFI et l'IR.

Vous êtes résident en Europe :

La Transnational Giving Europe (TGE) vous permet d'effectuer des dons hors de votre pays de résidence tout en bénéficiant des meilleures conditions fiscales. Les expatriés français bénéficient des avantages fiscaux de leur pays d'origine.

Formulaire de don à remplir : <https://dons.fondationdefrance.org/tge/~mon-don/>

Les autres donateurs bénéficient du régime fiscal du pays de résidence parmi ceux indiqués dans la liste suivante: Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Croatie, Espagne, France, Hongrie, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie et Suisse.

Pour plus d'informations : <http://www.transnationalgiving.eu/>

Vous êtes résident aux États-Unis :

Vous bénéficiez du statut d'Amis de la Fondation de France comme association caritative publique américaine et non comme fondation privée. Cela signifie que les règles de déductibilité les plus favorables s'appliquent à votre don. Pour les particuliers : une limite de 50% de votre revenu brut ajusté au lieu des 30% autorisés pour les fondations privées. Pour les entreprises : une déduction correspondant à la juste valeur marchande d'un montant pouvant aller jusqu'à 10% de leur revenu par an. Par ailleurs, pour couvrir les obligations légales, fiscales et administratives des Amis de la Fondation de France, 5% sont retenus sur chaque contribution pour les dons d'un montant inférieur à 300 000\$. Aucune autre retenue n'est appliquée aux dons supérieurs à 300 000\$. Les acomptes provisionnels sont traités comme des contributions séparées.

Pour plus d'informations : <http://fdnweb.org/ffdf/>

Participez à cette belle aventure

• Don en ligne par paiement sécurisé

Via le site de la Fondation de France www.fondationdefrance.org
Inscription sur moteur de recherche "fondation de France monuments nîmes"



• Don par chèque

À l'ordre de "Fondation de France" n°394 ou FDF "Fondation Internationale pour les Monuments Romains de Nîmes" à :

Fondation Internationale pour les Monuments Romains de Nîmes
Fondation de France
60509 Chantilly Cedex

• Don par virement bancaire

En précisant le libellé "fondation monuments romains" n°394 RIB sur demande.

Contact

Christelle BONNES,
Responsable Mécénat
04 66 76 71 17

Christelle MARTIN,
Chef de projet
04 66 76 71 61

contact-fondationmrn@nimes.fr

www.nimes.fr
Onglet "Découvrir Nîmes"

Copyright photos

Pages 09, 10, 16, 20 © Stéphane RAMILLON
Page 11 © Olivier ARQUES
Pages 12, 13, 14, 15 © Musée de la Romanité





FONDATION
INTERNATIONALE
POUR LES MONUMENTS
ROMAINS DE NÎMES
SOUS L'EGIDE DE LA FONDATION DE FRANCE



RETROUVEZ-NOUS SUR LE
RÉSEAU SOCIAL LINKEDIN :
**Fondation Internationale
pour les Monuments
Romains de Nîmes**